

Sophismes ultramontains

Autor(en): **Michaud, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 57

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-403670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOPHISMES ULTRAMONTAINS.

On ne réfléchit pas assez à l'étrangeté de la mentalité *papale* et de la mentalité *papiste*. Le *Catholique national* a fait ressortir cette étrangeté d'un homme qui, connaissant toutes ses misères physiques, intellectuelles et morales, ose pourtant se croire plus qu'une Idole, un Vice-Dieu; et aussi l'étrangeté des disciples de cette Idole et de ce Vice-Dieu, qui, pour diriger leur conscience, ont besoin d'un tel chef! Qu'on ait besoin d'un chef pour gouverner les masses qui ignorent leurs intérêts politiques et sociaux, cela se conçoit. Mais dans l'ordre religieux, quand il s'agit d'interroger sa conscience et de se conformer à ses ordres; quand il s'agit simplement d'éviter le mal et de faire le bien, et, si l'on est chrétien, de se conformer aux enseignements du Christ; qu'est-il besoin d'un chef? Un chef de la morale, un chef des consciences, un chef des intelligences et des doctrines, n'est-ce pas une chimère pour amuser les enfants, un manitou pour rassurer et duper les sauvages? Mentalité vraiment puérile! Elle doit disparaître: car le Christ a enseigné la libération de l'esprit par la vérité. Vive donc la vérité! Vive le Christ! Vive la raison, éclairée par le Christ! Vive la conscience, dirigée par le Christ! Laissons le pape à sa camarilla, laquelle d'ailleurs rit en le regardant, comme riaient les augures payens de la Rome ancienne¹⁾.

C'est pour compléter et justifier ces réflexions que j'écris le présent article, simple recueil de quelques-uns des arguments par lesquels les théologiens romanistes, surtout les évêques français actuels, entendent légitimer leur incroyable attitude religieuse et ecclésiastique.

Les ouvrages publiés récemment sur l'enseignement des séminaires français ont suffisamment mis à jour l'ignorance dans

¹⁾ Voir le numéro du 17 novembre 1906, p. 93-94.

laquelle vivent la plupart des évêques de France, au sujet de l'exégèse contemporaine et de la critique historique. Les brochures publiées par plusieurs d'entre eux sur des matières théologiques, notamment sur la définition du dogme et sur son évolution, n'ont que trop justifié les accusations lancées contre eux¹). Et, chose triste à dire, les reproches faits à leur caractère ne sont pas moins graves. Ignorance peu commune d'un côté, lâcheté d'un autre! Des coreligionnaires les ont expressément accusés de signer des manifestes contraires à leurs convictions. A propos de la Lettre collective adressée au clergé et aux fidèles de leurs diocèses²), M. Julien de Narfon s'est exprimé ainsi dans le « Journal de Genève » du 26 septembre 1906: « Le rédacteur de cette Lettre paraît avoir donné le maximum d'effort pour persuader aux fidèles que leurs évêques ne font qu'un cœur et qu'une âme avec Pie X, et qu'ils *condannent donc aujourd'hui unanimement avec lui ce que la plupart d'entre eux avaient approuvé au mois de mai dernier* ... Quant aux évêques appelés à l'épiscopat par l'Etat, leur col, trop récemment délivré des chaînes concordataires, *garde le pli de la servitude* ... Le pape ne gardera sans doute pas éternellement la nomination directe des évêques français, et même s'il devait la garder contrairement au désir *unanime* du clergé, nous verrions bientôt surgir des candidats *qui se vêtiraient d'ultramontanisme*, si je puis ainsi dire, comme les candidats concordataires se vêtaient parfois de libéralisme pour attirer sur eux l'attention bienveillante du pouvoir, *et qui ne seraient donc pas plus de vrais ultramontains que ceux-ci n'étaient de vrais libéraux*. Libéraux avant leur nomination par l'Etat, nous avons tous connu des évêques qui n'ont pas hésité, une fois nommés, sacrés et intronisés, à engager contre le gouvernement une lutte implacable; tel Mgr Goutte-Soulard, mort archevêque d'Aix, *et dont la conversion est demeurée classique*. De même, ultramontains avant leur nomination par le pape, nous connaissons *certainement* des évêques qui n'hésiteront pas à *chanter la palinodie*. »

Tel est le cas que l'on fait, en France, des évêques actuels, et cela, dans leur propre Eglise. Dès lors, il est aisé

¹) Voir, par exemple, *Demain*, 21 septembre 1906, p. 5-6.

²) Cette Lettre a d'abord paru dans le *Figaro*, puis dans le *Temps* du 20 septembre 1906.

de comprendre à quels arguments ils peuvent se laisser entraîner, lorsqu'ils sont forcés, non de soutenir la vérité, mais de défendre leur cause manifestement mauvaise, et de la défendre *per fas et nefas*, au mépris de toute vérité, faussant ainsi le sens authentique des Ecritures et des faits les plus évidents de l'histoire ecclésiastique. Le *Temps* du 20 septembre a dit à leur sujet: « Nous disons aux dirigeants de l'Eglise (romaine) qu'ils sont dans la *mauvaise* route. *L'intransigeance et le parti pris peuvent donner des satisfactions de vanité*. Ce ne sont pas celles que doivent chercher des hommes pratiques... Que le clergé de France veuille bien réfléchir! *Il sert de jouet* aux passions antirépublicaines et même aux passions anti-françaises. Que d'évêques (*qui ont signé cependant*) sont, au fond, de notre avis! »

On le voit, il n'en coûte rien à ces prétendus gardiens de la vérité de signer *non* quand ils pensent *oui*. Ignorance, mensonge même, servitude, palinodie, tels sont les termes dont leurs propres ouailles les marquent. On a même employé l'expression de « valets du pape ». Hélas! elle n'est que juste, et leur théologie de sacristie, ou plutôt d'antichambre du vatican, — de basse-cour du vatican, disait Montalembert, — n'est qu'une théologie de valets. On ne le constatera que trop clairement, en lisant attentivement les arguments par lesquels ces *monsignori romani*, qui se croient encore des évêques français, essaient de faire illusion au public. En voici quelques-uns:

1° « Nous avons tous reçu *avec une profonde reconnaissance*, disent-ils, la lettre encyclique de N. T. S. P. le pape Pie X... »¹⁾. — La vérité est qu'ils l'ont reçue *avec une profonde stupéfaction*, et même *avec indignation*²⁾.

2° « Nous attendions *avec confiance* cette parole du successeur de Pierre, à qui N. S. a confié le soin de *paître les agneaux et les brebis, c'est-à-dire de conduire les pasteurs et les fidèles* dans les voies de la vérité et du salut. » — D'abord, ce n'est pas « avec confiance » que l'encyclique était attendue, mais *avec crainte*: car on savait très bien que les inspirateurs du cardinal-rédacteur étaient les jésuites d'Espagne, d'Allemagne et d'ailleurs, disposés à troubler la France. Ensuite l'évêque de Rome n'est pas plus le successeur de Pierre qu'il n'est le

¹⁾ Encyclique *Gravissimo*.

²⁾ Voir la *Revue*, octobre 1906, p. 779-781.

successeur de Paul, et cette prétendue succession ne lui vaut aucun des privilèges qu'il s'attribue fausement. En outre, le soin de paître les agneaux et les brebis a été confié par le Christ à tous les apôtres et non seulement à Pierre, et paître n'est pas gouverner, quoi qu'en dise le pape. Il n'y a pas d'*imperium* dans l'Eglise, mais seulement un *ministerium*.

On est stupéfait, lorsqu'on voit les archevêques et évêques de France réunir leurs efforts et leurs lumières pour aboutir à un document aussi médiocre que la « Lettre collective » qu'ils ont signée. Le seul argument tiré de l'Écriture sainte est ce texte: *Pasce agnos meos, pasce oves meas*, dont ils dénaturent la signification. Pierre ayant renié trois fois le Christ, le Christ lui fait confesser trois fois sa faute par une triple affirmation de fidélité. Voilà pourquoi il dit trois fois: *Pasce*, afin de le rétablir dans son apostolat ou son pastorat. Les évêques ultramontains, qui n'aiment pas qu'on leur rappelle la faillibilité de Pierre et l'égalité de son pastorat avec le pastorat des autres apôtres, font porter la valeur du texte sur la prétendue distinction qu'ils font entre les brebis et les agneaux. A les croire, les brebis sont les pasteurs, évêques et prêtres, et les agneaux sont les fidèles. Ils ne remarquent pas que cette distinction ruine toute leur théorie sur la hiérarchie. Si en effet il n'y a pas d'autre différence entre la hiérarchie et les fidèles que celle des brebis et des agneaux, il faut dire que, de même que les brebis et les agneaux ont la même nature, la même vie, la même laine, le même bêlement, la même intelligence, ainsi entre la hiérarchie et les fidèles il y a le même sacerdoce, sacerdoce identique dans la hiérarchie et dans les simples baptisés; la hiérarchie ne porte plus que sur l'âge et non sur l'ordre, les brebis étant plus âgées et les agneaux moins. Est-ce à cette conclusion que leurs Grandeurs et leurs Eminences voulaient aboutir? Non certes. Elles auraient donc bien fait de réfléchir davantage à cette distinction qu'elles ont prise dans Bossuet, et de ne pas s'en rapporter les yeux fermés à l'exégèse, souvent très médiocre de ce prétendu réfuteur de Richard Simon. Cette distinction, effectivement, ne repose sur rien de sérieux: rien dans l'Écriture, rien dans la tradition ne la justifie. Elle est purement fantaisiste. Et voilà l'érudition des évêques actuels de France! Voilà sur quels grains de poussière ils édifient leurs notions de l'Eglise et de

l'autorité épiscopale, et leurs prétentions à ce qu'ils appellent le gouvernement des âmes! C'est à faire sourire les enfants du catéchisme! mais n'est-ce pas aussi à faire frémir les chrétiens sérieux qui ne se paient pas de mots?

3° « Nous nous sommes empressés de vous communiquer la parole *du vicaire de J.-C.* Elle cause dans le monde entier une *impression* profonde. Nous l'avons acceptée avec une *filiale obéissance.* » — Autant de mots, autant d'erreurs. J.-C. n'a pas de vicaire. C'est de tous les apôtres que St. Paul a dit (II Cor. V, 20): *Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos.* De plus, ce n'est pas une *impression* profonde que cause l'encyclique de Pie X, c'est une *irritation* profonde. En outre, les évêques lui obéissent, mais comment? Malgré eux, on le sait. Ils se disent *filis* du pape; ils feraient mieux d'être des fils de Dieu, et de se rappeler que leurs prédécesseurs se disaient non les fils, mais les *frères* de l'évêque de Rome, lequel, en effet, n'apas d'autre épiscopat que le leur. « Servitude », dit M. de Narfon, avec trop de vérité, hélas!

4° « Vos prêtres *ne font qu'un* avec leurs évêques. » — La vérité est que, parmi les prêtres français, une foule n'attendent qu'une occasion propice, pour se libérer du joug épiscopal que de tristes créatures du pape font peser sur eux, au mépris de toute justice, de toute charité et de toute religion.

5° « N. T. S. P. le pape Pie X, en nous adressant sa lettre encyclique, a rempli la mission qu'il a reçue de Dieu de conserver intact le dépôt de la vérité et la constitution de la sainte Eglise catholique. » — D'abord, le pape n'a pas reçu *de Dieu* la mission qu'il s'adjuge. Ce style hyperbolique ne trompe plus personne. Le cardinal secrétaire d'Etat, de qui Pie X recoit ses encycliques, ne saurait passer pour Dieu. Quant au dépôt des enseignements du Christ, il y a longtemps qu'il est violé par les papes. De même, la constitution de l'Eglise romaine n'a plus rien de catholique; elle n'est que papale, le pape ayant pris la place du Christ, et les évêques n'étant plus que ses délégués et ses vicaires.

6° « La constitution de l'Eglise a pour base essentielle l'autorité de la hiérarchie. L'Eglise est une société gouvernée par des pasteurs, dont le pape est le chef, et à qui seuls appartient le droit de régler tout ce qui touche à l'exercice de la religion. » — La constitution de l'Eglise a pour base

unique le Christ, qui seul est la pierre sur laquelle l'Eglise a été fondée. La hiérarchie n'est pas un gouvernement, mais un service; elle n'a pas d'autorité spéciale, elle n'a que des devoirs. Il n'y a dans l'Eglise *du Christ* qu'une seule autorité, celle *du Christ*, qui s'exerce par ses enseignements et ses préceptes, toujours vivants et toujours efficaces. L'Eglise du Christ n'a qu'un seul chef, le Christ. Les pasteurs ne sont pas des chefs, ni des maîtres; le Christ l'a déclaré expressément. Les pasteurs ne sont que des pasteurs, soumis eux-mêmes au Pasteur qui est le Christ; donc ils n'ont pas à gouverner, mais à paître. Ils n'ont pas davantage à « régler » ce qui touche à l'exercice de la religion. Toute la religion chrétienne a été réglée une fois pour toutes par le Christ, dont les enseignements et les préceptes sont connus. Si l'Eglise, comme société, s'administre, elle s'administre elle-même, et n'est point gouvernée par ses pasteurs. Prière de relire ce qui a été décidé au premier concile de Jérusalem par les apôtres et par les frères. Messieurs les évêques actuels dénaturent à leur profit personnel, mais au détriment de l'Eglise et des fidèles, la nature du pastorat et de l'épiscopat de l'ancienne Eglise. Ils méconnaissent les droits que tout simple fidèle reçoit à son baptême, par le fait de *son incorporation à J.-C. même*. Ces notions théologiques sont élémentaires. Il n'y a plus que les évêques qui les ignorent.

7° « Si l'on tentait d'établir, contrairement à la volonté du chef de l'Eglise, des associations qui ne pourraient avoir de catholique que le nom, nul de vous ne consentirait à s'y enrôler. » — Encore une fois, le pape n'est pas le chef de l'Eglise, laquelle a été fondée sur le fondement du Christ et des apôtres. Les évêques ne font que répéter sans cesse la même erreur; mais la répéter n'est pas la justifier. Les associations qui n'ont de catholique que le nom, sont précisément les associations romaines, car Rome n'a de catholique que le nom. La vraie Eglise catholique des Cyprien, des Augustin, des Chrysostome, etc., ne connaissait pas de pape infallible; le *primus inter pares* n'était pas un chef. La papauté romaine d'aujourd'hui, avec ses prétentions monstrueuses, n'est qu'une caricature grotesque de l'ancienne. Et les théologiens qui savent l'histoire, le savent, et l'on verra dans quelles associations ils s'enrôleront dès qu'ils seront libres.

8° « Notre cause est la cause de Dieu. » — Qui vous l'a dit? Vous l'affirmez, comme vos nombreux adversaires affirment le contraire; mais vous ne le prouvez pas. Votre cause est une cause perdue, parce qu'elle repose sur l'erreur, sur le mensonge, sur une fausse exégèse, sur des documents historiques falsifiés. Et, malgré votre ignorance, vous savez qu'il en est ainsi. C'est précisément parce que vous le savez, que vous condamnez la science et que vous faites fonctionner votre *Index*, cet *Index* dont les foudres recommandent les ouvrages qu'elles frappent. Pauvres évêques! Pauvres arguments! Pauvre logique!

9° L'évêque d'Angers dit dans une Adresse au pape: « Que les hommes néfastes qui s'acharnent à ruiner le catholicisme parmi nous, ne se flattent pas de nous arracher nos vieilles croyances. » — M. l'évêque d'Angers se flatte par trop lui-même, s'il croit que les croyances ultramontaines actuelles sont les vieilles croyances. Les vieilles croyances de l'Eglise catholique primitive sont actuellement foulées aux pieds à Rome et dans toute l'Eglise romaine. Les « évolutions » dont Rome se glorifie ne sont que des substitutions de dogmes nouveaux aux dogmes anciens. Les hommes qui combattent le romanisme actuel, ne sont pas tous néfastes comme le prétend à tort M. l'évêque; ce sont souvent de bons catholiques et de bons chrétiens. Ils ont horreur du système anticatholique et antichrétien de la papauté romaine, et ils n'en aiment que davantage le Christ et l'Eglise universelle. M. l'évêque d'Angers ne réussira pas à donner le change.

10° Ce même évêque d'Angers ose encore dire au pape dans la même Adresse: « Nous croyons que vous êtes la bouche du Christ. » — Quelle flagornerie! Et Pie X le croit peut-être! Et des hommes qui se croient éclairés, le croient aussi! Etrange mentalité, science plus que mystérieuse!

11° Le cardinal Langénieux, qui était cependant intelligent à certaines heures, s'est oublié, lui aussi, à dire en novembre 1891: « La pensée qui a fait naître les pèlerinages à Rome n'est autre que la pensée de la question sociale, but où tendent tous les efforts... Il faut remettre la solution du problème social aux mains de l'Eglise, qui porte dans ses flancs le salut du monde. » — L'Eglise, dans la pensée du cardinal, était Rome; et c'était à Rome qu'il fallait aller pour y découvrir la

solution du problème social! Pourquoi? Parce que Rome porte dans ses flancs le salut du monde! . . . Où le docte cardinal a-t-il vu cela? Qui le lui a révélé? Mystère. Toujours des clichés vides, lorsqu'il faut une preuve. C'est la logique romaine. Dès qu'il s'agit du salut du monde, on oublie le Christ Sauveur, on ne voit plus que le pape, qui n'a pas sauvé son fameux pouvoir temporel, et qui est en train de perdre aussi son spirituel.

12° Un personnage « connaissant exactement la politique de la nonciature de Paris », a déclaré ce qui suit (*Gaulois* du 28 décembre 1891): « Il serait bon de ne pas oublier que, chef suprême de l'Eglise, le Saint-Père est *si haut placé* qu'il est *inaccessible aux passions de l'humanité*, qu'il voit les événements tels qu'ils sont . . . Le but unique du pape est d'assurer le triomphe de l'Eglise. Or, c'est *le seul juge des moyens à employer pour atteindre ce but*; et *le premier devoir des catholiques* est de reconnaître, sur ce point *comme sur tous*, son autorité *suprême* ». — En vérité, n'est-ce pas phénoménal? Le pape, successeur des Jean X, des Jean XI, des Jean XII, des Sergius III, des Alexandre VI, etc., cet homme est déclaré « inaccessible aux passions de l'humanité »! On ose dire qu'il « voit les événements tels qu'ils sont », lui qui ignore ce qui se passe dans les coulisses de son palais! On ose affirmer que la camarilla qui le dirige et qui ne poursuit que ses propres intérêts, a pour but unique le triomphe de l'Eglise! On ose affirmer qu'il est le seul juge des moyens, comme si l'Eglise universelle n'avait pas d'autre lumière que la sienne! et que le premier devoir des catholiques est de reconnaître, non les enseignements du Christ (il n'en est pas question), mais l'autorité suprême du pape! Voilà bien, en effet, le premier et le dernier mot de la papauté, le seul but visé par elle: l'autorité suprême du pape! C'est là tout l'Evangile éternel, toute la Loi et les Prophètes! Comment les catholiques intelligents ne le voient-ils pas? Et surtout comment ne voient-ils pas que de tels blasphèmes sont le contraire même du christianisme?

13° Un autre argument du pape et des évêques consiste à gémir, dans toutes les encycliques et les mandements, sur les violences de la presse contre eux, sur les persécutions dont ils sont les objets et les victimes: On les calomnie, on les immole, on les pille, on les maudit, on nie leurs droits, on les

traite en ilotes, en parias, etc.! — Ces gémissements sont une tactique, mais non un argument; ils réussissent à apitoyer les âmes sensibles qui croient à cette prétendue persécution, mais plus encore ils font sourire les esprits qui connaissent les faits. Le pape et les évêques veulent régir le monde, et si on leur résiste, ils crient à la persécution! Leurs cris ne trompent plus que les naïfs. Quand les évêques se font journalistes et de la pire espèce; quand, au lieu de prêcher l'évangile, ils écrivent des pamphlets contre la science, contre la liberté, contre la civilisation moderne, n'est-il pas naturel que les partisans de cette civilisation les attaquent sur le même ton? Ils n'ont que ce qu'ils méritent. Si la polémique anticléricale dépasse quelquefois la mesure, la faute n'en est-elle pas, avant tout, à la polémique cléricale elle-même, qui est la première coupable?

14° Après les gémissements truqués, les gros mots. Le cardinal Lecot, de Bordeaux, jouant au prophète, a assuré qu'il n'y aurait pas de schisme en France, et que « les associations cultuelles constituées ne pourraient l'être *que par des prêtres interdits* ». — On sait ce que signifie en France l'épithète « interdit » accolée à un prêtre. Mais la chose est trop simple en soi pour faire désormais illusion. L'évêque, juge et partie dans sa propre cause, interdit le prêtre qui, de concert avec la paroisse, combat l'injustice épiscopale; et avec cet interdit on essaie de le discréditer! Pauvre hiérarchie, celle qui n'a pas d'autres armes pour se défendre! Au lieu de frapper, elle ferait mieux d'écouter le bon sens, l'Évangile, la tradition, toutes ces voix des Pères et de l'ancienne Eglise qui condamnent avec tant d'éclat l'ultramontanisme.

15° « Nous resterons dans le droit, dit le même cardinal, toujours dans le droit. » — Très bien. Mais le droit dont il parle n'est pas le droit commun; ce que Rome appelle son droit est une violation du vrai droit et, dans l'espèce, de la loi française votée légitimement par qui de droit. La papauté est en pleine révolte contre le droit; elle n'est qu'une institution de désordre. Ni l'Eglise, ni la France ne la toléreront longtemps. Tu l'auras voulu, Georges Dandin.

16° « Quant aux associations cultuelles, elles ne sauraient être canoniques que si le pape les accepte. » — Pardon, Monseigneur. Le pape n'est pas la source du droit. Il est chargé

de veiller à l'observation des canons et d'abord de les observer lui-même, et non de les faire. Votre théorie sur la juridiction universelle du pape ne date que du concile du Vatican. Auparavant, les évêques étaient les ordinaires des diocèses, comme l'évêque de Rome dans le sien; rien de moins et rien de plus. Vous supposez, Monseigneur, que le pape est au-dessus des canons. C'est une erreur: il est au-dessous, parce qu'il est au-dessous de l'Eglise, selon la doctrine de l'ancienne Eglise, encore formulée à Constance.

17° « Porter atteinte à la dignité du pape et à la dignité des évêques, serait amener la faillite de la chrétienté. » — C'est toujours le même cardinal qui parle. Il parle en cardinal, et seulement en cardinal. S'il parlait en catholique et en théologien, il avouerait que le pape et les évêques ne sont pas toute l'Eglise, qu'il y a encore les prêtres et les fidèles, partie non moins essentielle. Plusieurs papes et un nombre infini d'évêques ont failli, sans amener la faillite de la chrétienté; c'est même la chrétienté qui les a rappelés à l'ordre. Prière à Son Eminence de relire l'histoire des papes condamnés comme hérétiques par des conciles œcuméniques.

18° « Il est impossible à Pie IX de consacrer l'acte inqualifiable qui a rompu les relations entre le Saint-Siège et la France. » — M. le cardinal oublie que, si le gouvernement français a dénoncé le concordat de 1801, c'est parce que le Saint-Siège le violait publiquement, et que la France ne voulait pas se prêter à la comédie de la papauté, qui démolissait d'une main et disait vouloir maintenir de l'autre.

19° Les catholiques-romains posent pour réclamer la liberté, et même la liberté pour tous; et beaucoup de libres-penseurs défendent les catholiques-romains sous prétexte que ceux-ci sont des citoyens comme les autres et qu'ils ont par conséquent le droit de pratiquer leur culte à leur gré. — Ce sophisme est facile à déjouer. D'abord, les catholiques-romains tyrannisent leurs adversaires partout où ils peuvent le faire; ce n'est que là où ils sont en minorité qu'ils réclament le droit commun et la liberté. Ensuite, il est faux que les catholiques-romains soient des citoyens comme les autres: car ils ont des dogmes qui nient les données de la science; ils ont un chef étranger qui se dit infallible et détenteur d'une autorité suprême; ils doivent obéir aux injonctions de ce chef, qui s'in-

troduit chaque jour dans la politique des nations; ils menacent ainsi constamment l'ordre public, et violent ouvertement les lois que leur chef condamne. Cette autorité infaillible et absolue de leur chef est proclamée dans les exercices de leur culte. Leur culte est donc un culte plus politique que religieux, culte menaçant et perturbateur, que leur organisation ecclésiastique et politique rend très dangereux. Un Etat qui a l'intelligence de cette situation et la conscience de ce péril, est évidemment obligé de se défendre et de défendre la sécurité publique, en forçant cette prétendue Eglise à rentrer dans le droit commun et à supprimer de ses exercices cultuels tout ce qui est de nature à bouleverser l'ordre du pays. Sans doute la liberté est un beau mot, mais là seulement où elle est une chose respectée; or le parti ultramontain viole la liberté des partis opposés. Les vrais libéraux sont ceux qui défendent la liberté contre ses adversaires de fait, et non ceux qui la laissent écraser de fait. Les vrais libéraux sont amis de la liberté, mais non jusqu'à la duperie. Au nom de la liberté, ils savent prendre toutes les mesures que la défense de la liberté rend nécessaires.

20° Les Eglises protestantes et anciennes-catholiques sont protégées par certains Etats; pourquoi ces mêmes Etats ne protègent-ils pas aussi l'Eglise catholique-romaine? — Parce que l'Eglise catholique-romaine réclame pour son pape l'autorité universelle et la domination absolue; parce que, pour arriver à ce but inadmissible, elle viole souvent les lois et trouble les Etats, enseigne des erreurs graves et dangereuses, fausse la mentalité et la conscience, entretient la superstition, divise les familles et les nations, est en un mot un principe permanent de désordre.

21° Arrière le *Kulturkampf*, dit-on; c'est une loi d'exception, un coup de force, une tracasserie perpétuelle contre des gens honnêtes et des citoyens pacifiques. D'ailleurs, il coûte des sommes énormes, qui peuvent être mieux employées pour le bien-être du pays. — Loin d'être une loi d'exception et un coup de force, le *Kulturkampf* est le maintien du droit commun contre les romanistes violateurs du droit commun. Si le *Kulturkampf* recourt à des mesures de rigueur qu'il n'emploierait pas en temps ordinaire, c'est qu'il est en face d'adversaires qui réclament des privilèges exceptionnels comme des

droits, adversaires qu'il est dès lors obligé de combattre par des mesures particulières et, si l'on veut, exceptionnelles. Mais qui commence l'exception? Rome. Qui rend nécessaires ces mesures d'exception? La conduite exceptionnelle et les prétentions exceptionnelles de la papauté et de ses adhérents. Il est faux que le parti de Rome soit pacifique. Dès qu'il est libre d'agir, il cherche à tout accaparer à son profit, à se rendre maître de tous les postes influents, de toutes les places importantes des administrations, et sacrifie à ses haines les plus honnêtes gens. Lutter efficacement contre ce parti perturbateur, est, pour un Etat, un devoir impérieux; et, coûte que coûte, les sommes que cette lutte impose, sont de première nécessité. Cette lutte et ces sacrifices sont regrettables sans aucun doute; mais, encore une fois, les intransigeances de Rome les rendent inévitables.

22° Les ultramontains répliquent: « Nous voulons la conciliation, la paix confessionnelle, la charité, donc la bonté pour tous, la tolérance pour tous... » — Mensonges! Si quelques ultramontains fourvoyés dans l'ultramontanisme veulent vraiment ces choses, c'est malgré leur système ecclésiastique, parce qu'ils sont meilleurs que lui. Nous leur rendons justice et les plaignons. Mais, le système ultramontain existant et fonctionnant malgré eux et contrairement à leur bonne volonté, il est de toute nécessité de tenir compte de ce fait et de se défendre contre ce parti redoutable. — Que des protestants libéraux et des libres-penseurs libéraux soient désireux d'une conciliation politique et même ecclésiastique, cela est certain. Mais ces braves gens ne connaissent pas l'Eglise romaine; ils ignorent ce qui se cache dans le fond des engrenages de l'ultramontanisme, dans ses doctrines, dans ses pratiques dites religieuses, dans son organisation, dans ses confréries, etc.; ils supposent ainsi de bonnes intentions là où les meneurs ont des visées subversives; ils déclarent inoffensif un état de choses très dangereux et très trompeur, qu'ils ne connaissent pas. S'ils connaissaient l'essence du romanisme, ils sauraient que Rome ne peut vouloir la paix confessionnelle qu'à la condition que les autres confessions ne lui opposeront aucune résistance; qu'à la condition que les Eglises protestantes laisseront entièrement libre sa propagande furibonde, et que les libres-penseurs achèteront son concours électoral par les faveurs qu'elle récla-

mera d'eux. Oui, certes, il est bon d'être bon; mais, si l'on dépasse la mesure, la bonté devient bonasserie et, disons le mot, bêtise. En France, où l'on se croit spirituel, on a franchi souvent cette mesure, on en a même pris l'habitude; et l'on voit aujourd'hui à quels résultats on a abouti. Rome est essentiellement immodérée et insatiable.

A chaque nouveau pontificat, on exalte la modération et la sagesse de l'élu. Hélas! une fois couronné, chaque pape a les mêmes prétentions, les mêmes « obligations de conscience » (dit-il), que ses prédécesseurs, et c'est toujours à recommencer. Les noms changent, les caractères changent, les procédés changent, mais le fond reste le même, les dogmes les mêmes, les disputes doctrinales les mêmes, l'autoritarisme le même, l'Index le même.

Je ne relève pas le mot « tolérance », invoqué par certains ultramontains là où ils sont en minorité. Les faits d'intolérance des agitateurs ultramontains contre tout ce qui n'est pas ultramontain, sont trop connus pour qu'il soit besoin de signaler cette duperie. Les badauds seuls peuvent se laisser prendre.

23° Certains conciliateurs à tout prix insistent, en disant : « Les temps sont bien changés. Nous n'en sommes plus aux Léon X, aux Jules II, etc., nous avons des papes pacifiques; ni Léon XIII, ni Pie X n'ont fait de nouveaux dogmes, et l'on peut si facilement tourner les dogmes de Pie IX et de ses prédécesseurs; les Italiens aiment dogmatiser, laissons-les faire, autant en emporte le vent; le plus sage est celui qui sait fermer les yeux; vive la paix! » — Disons franchement qu'une paix achetée à ce prix nous fait horreur. Vive la paix dans la vérité et dans l'honneur, oui, dans la religion et la conscience, oui, mais non dans le mensonge. Ni Léon XIII, ni Pie X n'ont corrigé les erreurs de Pie IX et autres; ils les ont maintenues de fait et même aggravées sous certains rapports. « Tourner » des dogmes qu'on est tenu de considérer comme des vérités, et même comme des vérités divines, c'est essayer de tromper Dieu, c'est tuer la conscience, c'est détruire la religion dans son fond. Arrière un tel esprit. Fermer les yeux en pareils cas, c'est de la cécité volontaire, la pire. Une nation qui entrerait dans cette voie du scepticisme, de l'indifférentisme, du casuisme, arriverait vite à l'abîme. L'Espagne et l'Italie se relèveront-elles jamais?

24° Des ultramontains nous menacent pour essayer de nous persuader. «Prenez garde, nous crient-ils : Rome est plus forte que vous; elle a vaincu les Napoléon et les Bismarck; vous déployez contre elle une énergie inutile. Vos prétendues victoires ne seront jamais que des demi-victoires, c'est-à-dire des défaites. Vous exaspérerez Rome, vous ne l'abattrez pas; dès lors, à quoi bon? Vous ne pouvez que répéter les échecs de vos devanciers et piétiner sur place; les chevaux qui piaffent le plus, dit le proverbe, sont ceux qui avancent le moins. N'ayez donc pas la déraison de raisonner avec l'autorité qui ne raisonne jamais parce qu'elle a toujours raison. Vous en serez toujours pour vos frais :

«Et l'on peut mesurer dans ces ardentés luttes
A la longueur des nez la profondeur des chutes.»

Réponse. Il est vrai, il faut contre Rome une lutte impitoyable. Mais elle se fait déjà peu à peu; les victoires contre elle ne sont que partielles sans doute, mais réelles; il est faux que ce soient des défaites. Rome ne sera pas abattue en un jour, nous le reconnaissons; c'est précisément pour cela que nous ne nous décourageons pas et que nous recommencerons sans cesse. A force d'être battus, nous apprendrons à battre. C'est notre ferme espoir. La longueur des nez ne nous touche pas plus que leur petitesse. Quant à l'autorité qui ne raisonne pas, nous verrons bien qui finalement, de la raison ou d'elle, aura raison. Pas de doute sur ce point. Si, après avoir avancé de trois pas, nous reculons de deux, c'est toujours un que nous gagnons. Attendons le compte final.

25. «Vous insultez votre mère, la sainte Eglise romaine. Misérables!» — C'est cette Eglise qui insulte la raison et la science par ses nouveaux dogmes et ses erreurs; c'est elle qui insulte la conscience par son intolérance et sa domination; c'est elle qui insulte la morale par son faux célibat, par certains couvents qu'elle ne réforme pas, par l'esprit de jalousie et de haine qu'elle fomente, par les divisions qu'elle excite, etc. Gloire à ceux qui, pour rester fidèles à l'Eglise universelle et au Christ, ne craignent pas de la combattre et de réfuter ses erreurs! Ne pas confondre mère et marâtre.

26° «Les antiinfaillibilistes sont des orgueilleux qui combattent l'infaillibilité du pape pour mieux défendre la leur.» — Non, vraiment, nous ne croyons pas à la nôtre. Toutes les

fois qu'on nous signale une erreur, nous nous empressons de la corriger. En tout cas, les infaillibilistes avoueront qu'ils recourent à un singulier argument pour établir l'infailibilité de leur pape! Quiconque rejette leur dogmatique est un orgueilleux! Ceci n'est qu'une insulte, et non un raisonnement.

27° « Les antiinfaillibilistes ont accepté le concours des Etats les plus autoritaires. L'autoritarisme ruine. Donc ils marchent à leur ruine. » — Retournons l'argument contre Rome, qui est certes l'incarnation même de l'autoritarisme. Quant aux anciens-catholiques, ils n'ont ni appuyé ni favorisé aucun autoritarisme, ni politique, ni religieux. Ils ont prêché la lutte contre la papauté jésuitique, et ils ne cesseront d'en montrer la nécessité et l'utilité au point de vue de la religion, de la liberté et du progrès de l'humanité. Ce n'est point là de l'autoritarisme. Nous glorifions les hommes d'Etat et les hommes d'Eglise, qui, voyant le péril, ont la force de le conjurer; c'est de l'énergie et non de l'autoritarisme. S'il y a théocratie quelque part, c'est du côté de Rome, et non du côté de ses adversaires.

Une discussion s'est élevée en janvier 1892 entre le *Temps* et la *Justice*. Le *Temps* prétendait qu'on devait maintenir le concordat, donc tous les avantages pécuniaires et autres accordés par le concordat à l'Eglise romaine, et de plus, qu'on devait laisser celle-ci libre de chercher à faire triompher ses doctrines, son *Syllabus*, sa théocratie, etc. A quoi M. S. Pichon répliquait dans la *Justice* du 29 janvier 1892 :

« S'il n'est pas possible d'empêcher que l'Eglise fasse usage de tous ces moyens pour constituer sa domination sur les ruines du droit moderne et de l'autorité civile, n'est-ce pas une trahison vis-à-vis de notre société, de notre pays, de notre siècle, des générations à venir, que de lui mettre entre les mains de pareilles armes? »

« Le *Temps* dit : Nous sommes pour la liberté, nous voulons « laisser vivre en paix et en liberté ceux d'entre les citoyens qui acceptent les enseignements et, dans une mesure plus ou moins large, les directions de l'Eglise », tandis que les radicaux, les Jacobins (nous saluons) sont pour l'oppression, pour la violence, pour l'athéisme obligatoire.

« Nous sommes désolés de rectifier ces heureuses prémisses, mais il le faut. Non, le *Temps* et ceux qui raisonnent comme

lui ne sont pas pour la liberté, ils sont pour le privilège; non, nous ne sommes pas pour l'oppression, nous sommes pour la liberté.

« La liberté ne consiste pas et ne consistera jamais dans le maintien d'une Eglise, unie à l'Etat, payée par l'universalité des contribuables, puisant dans la bourse des protestants comme dans celle des libres-penseurs, prétendant à tous les avantages des fonctions publiques et en repoussant toutes les charges, agissant comme si elle était pleinement indépendante, et émarquant au budget comme si elle ne l'était pas. C'est le privilège pur et simple, et le plus dangereux de tous, parce qu'il est constitué au bénéfice d'un rival auquel on fournit toutes les munitions pour se faire battre.

« Les radicaux, les Jacobins (nous saluons de plus en plus) ne demandent nullement que l'Etat se substitue à l'Eglise, qu'il devienne Eglise à sa manière, qu'il « impose à la société Française une foi en échange de celle qu'il lui aura ravie ». Ils demandent qu'on ne les oblige pas à faire, à leurs propres dépens et à ceux de tous les citoyens qui veulent être libres, la force d'une institution dirigée contre toutes leurs croyances et tous leurs droits. Ils demandent qu'on défende « la société française » au lieu de la livrer, qu'on la protège au lieu d'en faire une dupe et une victime, qu'on l'émancipe au lieu de la mettre dans la dépendance d'un dogme qui vise à « la tuer ».

« Faut-il se défendre? Est-ce en comblant l'ennemi de faveurs, de dignités et d'or, est-ce en lui donnant tout ce dont il a besoin pour remporter la victoire qu'on doit et qu'on peut se défendre? Telles sont les questions que nous prenons la liberté de poser au *Temps*. »

28° Changeant de ton et de tactique, certains pseudo-libéraux nous disent: « L'Etat est trop grand et trop fort pour s'abaisser à lutter contre de pauvres évêques. Que ceux-ci l'insultent, c'est leur faiblesse. Mais l'Etat s'abaisserait en se défendant. L'insulte d'un clérical est comme la pluie de Marly, qui, sous Louis XIV, ne mouillait pas! » — En France, on cherche souvent à faire de l'esprit quand on n'a plus la raison à son service; et cet esprit n'est quelquefois qu'un esprit de comparaisons et de mots. L'Etat est une personne morale qui doit se défendre non seulement moralement, par la raison, mais encore matériellement, par des sanctions positives, toutes

les fois que cela est nécessaire. L'objection qu'il fait ainsi des martyrs et se frappe lui-même, est futile. Le public comprend maintenant, en majorité, qu'un évêque est un homme et un citoyen, soumis comme tout homme et tout citoyen à la loi, et que, si la justice du pays le prend en flagrant délit, il doit en porter la peine. La justice doit être plus forte qu'une soutane noire, violette ou rouge, longue ou courte. Donc un Etat qui défend la loi, s'honore; il ne s'abaisse qu'en la laissant violer.

29° « Rome, disent encore les ultramontains, est la mère de toutes les Eglises. C'est elle qui a les paroles de la vie éternelle. Donc, quoi qu'on fasse, les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Etc., etc. » — Pathos! Il est faux que l'Eglise de Rome soit la mère des autres Eglises; ce titre revient à celle de Jérusalem, si l'on entend par « mère » la première des Eglises. Il est faux que le texte : *Verba vitæ æternæ habes*, doive être appliqué à l'Eglise de Rome; Pierre les a adressées à Jésus même (*Jean*, VI, 69). Il est faux que le texte : *Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle*, doive être appliqué à l'Eglise de Rome; car il est appliqué, dans l'Ecriture, ou à l'Eglise (ne pas confondre *l'Eglise* avec *Rome*), ou à la Pierre, qui est le Christ, fils du Dieu vivant. La façon dont les théologiens romanistes interprètent les textes, est la plupart du temps contraire à la critique la plus élémentaire; c'est leur système qu'ils cherchent dans les textes, et non le vrai sens des textes. Procédé essentiellement faux.

Et l'histoire, loin de montrer la vie éternelle dans l'Eglise de Rome, constate que cette Eglise a été une source d'erreurs et de crimes, une cause de divisions, de guerres, de schismes, de simonie, de scandales de toutes sortes. C'est le contraire de la vie religieuse.

30° Un autre argument est celui de M. de Mun, académicien. Le voici. L'abbé Chatel et l'abbé Auzou, son vicaire « primatial », ont fondé contre le pape une Eglise « qui a duré cinq ou six ans », et à l'occasion de laquelle Daumier a fait une amusante caricature. *Donc* tous les abbés qui vont constituer des associations cultuelles schismatiques, ne réussiront pas davantage et finiront dans le ridicule! Deux colonnes et demie dans le *Figaro* du 9 octobre, pour déployer ce raisonnement!... Un historien sérieux aurait exposé ce qu'étaient *l'Eglise française*

et l'*Eglise apostolique*, et aurait indiqué, pour peu qu'il fût perspicace, pourquoi ces deux tentatives ont échoué. Les causes de l'échec sont multiples, et tiennent soit aux défauts des réformateurs, soit surtout au public français d'alors et à mille difficultés administratives. Mais M. de Mun étant académicien, se croit dispensé de toute critique historique, et cherche, pour y suppléer, à faire de l'esprit. Il affirme, en raillant M. de Lannessan, M. Briand et M. des Houx, que la cause unique de l'échec fut que ces ecclésiastiques s'étaient séparés du pape ! Pourquoi ? Parce que, dit-il, on n'est pas catholique sans le pape. Et pourquoi n'est-on pas catholique sans le pape ? Pourquoi S. Cyprien, qui certes était catholique, a-t-il résisté au pape et lui a-t-il dénié toute autre dignité que celle de l'évêque, qui est le même, disait-il, dans tous les évêques ? Pourquoi Saint Hippolyte a-t-il traité le pape Calliste de fourbe, d'ambitieux, d'erroné, de schismatique, et n'a-t-il vu en lui que le chef non catholique des Callistiens ? Etc. M. de Mun étant académicien, se croit dispensé de prouver ce qu'il avance. Il donne des leçons d'histoire, et il ignore celle du III^e siècle et des autres ; il ignore même les vraies causes de l'insuccès des abbés Chatel et Auzou, et sa logique lui permet de conclure de l'échec d'une réforme mal conduite à l'échec de toute réforme. *Ab uno disce omnes*, dit-il. En forgeant, on devient forgeron, disons-nous.

31^o Ecoutons maintenant Pie X. Voici le seul argument qu'il fasse valoir, dans son encyclique *Gravissimo*, pour défendre sa cause contre la loi de la Séparation. C'est, dit-il, que cette loi « viole les droits sacrés qui tiennent à la vie même de l'Eglise ». Et comment cela ? Il répond : « C'est qu'elle ne met pas en pleine sécurité la divine constitution de l'Eglise, les droits immuables du pontife romain et des évêques, non plus que leur autorité sur les biens nécessaires à l'Eglise ». Voilà tout. La religion, pour ce pontife, consiste d'abord dans ses droits, qu'il déclare immuables, bien qu'ils n'aient fait que changer à son avantage dans le cours des siècles, puis dans ceux des évêques, notamment dans les biens temporels. Ce prétendu vicaire de J.-C. n'a pas un mot sur J.-C. ; il ne songe qu'à lui-même et à ses évêques. Egoïsme, vanité, domination, fortune ; tel est le résumé de sa sainteté et de son christianisme. N'est-ce pas navrant ?

Il réduit l'Eglise à la hiérarchie. Il ne voit dans la hiérarchie que lui et les évêques. Les simples prêtres et les fidèles ne sont rien à ses yeux, ou plutôt il redoute l'activité et les droits des fidèles dans la vie de l'Eglise. Les fidèles sont des ennemis qu'il faut mater; ils ne doivent avoir d'autre zèle que celui d'ouvrir leur bourse pour payer les dispenses, verser au denier de S. Pierre et entretenir le clergé. Pour le reste, foi aveugle et obéissance passive, c'est tout ce qui leur est permis.

Il est donc manifeste que Pie X, tout pape qu'il est, n'a pas la plus petite notion des origines de l'épiscopat. C'est Innocent XIV qu'il aurait dû s'appeler. Quoi qu'il en soit, cet innocent (dans le mauvais sens du mot) aurait besoin d'être renseigné sur ce point capital. Il pourrait recourir aux lumières de Loisy, qu'il condamne, mais qu'il ne réfute pas, ou, s'il préfère à Duchesne, voire même à Batiffol, ou à Lejay, ou à Vacandard, ou à Boudinhon. Il n'a que l'embarras du choix. Ces coreligionnaires lui feront toucher du doigt combien était peu de chose l'épiscopat primitif, épiscopat plural et non monarchique, sacerdotalement indistinct du presbytérat. Ils lui montreront comment ces prêtres-évêques, ou surveillants, n'étaient rien sans les fidèles à surveiller, comment ces pasteurs avaient besoin, pour être pasteurs, du troupeau, c'est-à-dire des fidèles; comment les fidèles, réunis au nom de J.-C., et vivant de l'esprit de J.-C. présent au milieu d'eux, étaient le noyau même de l'Eglise; comment la communauté était ainsi composée premièrement des fidèles, et comment les pasteurs, prêtres et évêques, n'étaient que des *serviteurs* des fidèles, serviteurs non pour les dominer, disait Pierre lui-même, mais, disait Paul, pour les exhorter (tanquam Deo exhortante per nos), pour prêcher la doctrine libératrice et purificatrice du Christ, pour exercer ainsi le ministère de la réconciliation (et dedit nobis ministerium reconciliationis, II Cor. V, 18).

Tel était le rôle des fidèles, d'une part, et de la hiérarchie primitive, d'autre part. C'était l'Eglise ou la communauté qui avait des droits; la hiérarchie n'avait que des devoirs, parce qu'elle n'était qu'un service ou un ministère, et non une autorité. Il n'y avait qu'une autorité, celle du Christ, parce que le Christ était le seul chef, le seul médiateur, le seul maître, le seul docteur, le seul pontife, le seul pasteur; ego sum pastor bonus.

Les prétendus droits revendiqués par le pape actuel sont donc aussi antichrétiens que possible. C'est ainsi que les bons catholiques-romains, qui ne lisent plus ni les Evangiles, ni les Actes des apôtres, ni les Epîtres, sont trompés par ceux qui les lisent mal (si même ils les lisent), et qui les dénaturent au lieu de les comprendre. C'est ainsi que, du haut en bas, l'Eglise ultramontaine s'agite et se fanatise dans l'erreur et le mensonge.

Depuis l'encyclique *Gravissimo*, Pie X s'est laissé interviewer comme un simple mortel par un envoyé du «Gaulois», à qui il a dit : «Ce n'est pas moi qui ai condamné la loi, *c'est le Christ*, dont le pape n'est que le vicaire; la réprobation de la loi, *c'est le Christ qui l'a prononcée* en donnant à l'Eglise catholique une constitution et une doctrine contre lesquelles aucune loi humaine ne peut rien.»

Ainsi, de par le pape, lorsque le pape parle, c'est le Christ qui parle; lorsque Pie X a condamné la loi française de la Séparation, c'est le Christ qui l'a condamnée. Autrefois, on pensait que le pape devait se conformer aux paroles du Christ; maintenant, c'est le Christ qui prononce lui-même les paroles du pape et qui condamne ce que le pape condamne! Voilà à quelles aberrations on en arrive quand on est infatué jusqu'à se croire une nouvelle incarnation du Christ. Le pape prouve-t-il que la loi en question attaque la constitution de l'Eglise? Nullement. Cette loi, de fait, assure à la hiérarchie romaine des privilèges injustes, inacceptables et qu'il faudrait supprimer au nom de la liberté et de l'équité. Mais le pape trouve que ce n'est pas encore assez. Tout ou rien, tel est le mot de la papauté actuelle.

La France tolérera-t-elle longtemps encore cette religion romaine, toute de superstition pour les naïfs et toute de politique pour les roués? Ne verra-t-elle pas bientôt que, si une certaine politique ne vit que de fictions, c'est surtout la politique ultramontaine : fictions dans les mots et les formules, fictions dans les doctrines et les dogmes, fictions dans la morale et la discipline. Quand reviendra-t-on enfin à la vérité positive, à la liberté réelle, à l'ordre dans les esprits, dans les mœurs et dans les lois? Il n'est que temps que la mentalité ultramontaine, qui a fait tant de mal à la France, disparaisse et fasse place à la logique vraiment française, et à ce catholicisme éclairé, rationnel et libre qu'ont connu nos pères.

Il suffit. On voit assez par quels arguments les théologiens romains et leurs partisans essaient de défendre la cause de la papauté actuelle et de l'Eglise romaine, qui lui est malheureusement trop inféodée depuis le concile de 1870. Répétons-le, aucun de ces raisonnements n'est sérieux; aucun ne repose sur une exacte connaissance des Ecritures et de l'histoire. Ce sont ou des sophismes ou des phrases toutes faites, aussi creuses que sonores, mille fois réfutées, sans cesse rabâchées, dont la futilité apparaît à la moindre réflexion. Si un proverbe turc raille ceux qui essaient de vendre des corbeaux pour des rossignols, quel Français ne sourirait à la simple audition des boniments de MM. les évêques? Le lecteur, pour peu qu'il soit attentif et impartial, se convaincra aisément du vide qu'ils dissimulent. Sa conviction du peu de valeur de la théologie romaine s'accroîtra encore, s'il considère que plusieurs de ces théologiens sont rongés par le scepticisme; que s'ils ne font pas valoir d'arguments plus solides, c'est qu'ils n'en ont pas d'autres; qu'ils les formulent même, la plupart du temps, *pro forma* et pour garder leur position ou leur gagne-pain. Ce n'est pas sans raison, hélas! qu'on a appelé le dogme de l'infailibilité papale «le dogme de la faim»: il faut vivre, donc il faut se soumettre!...

En vérité, est-ce s'illusionner que de croire à la chute inévitable d'une telle Eglise, et d'applaudir à la France toutes les fois qu'elle luttera sérieusement contre le cléricalisme?

E. MICHAUD.
